Pétrole et gaz du Canada-Loi

importé pour compenser la réduction quotidienne de 60,000 barils décrétée par l'Alberta. Encore une fois, c'est le consommateur à la station-service qui ne cesse de payer. Les prix ont été relevés de 3.6c. le gallon pour aider à financer l'acquisition par Petro-Canada, au prix de 1.46 milliard de dollars, de la société Petrofina. Le coût de notre essence a encore grimpé de 3.6c.

Je ne sais pas comment le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le premier ministre peuvent encore prétendre devant la population canadienne qu'ils ont tenu leurs promesses. Regardez simplement les chiffres, ils sont éloquents.

• (1600)

Le 3 juin, l'augmentation de la taxe fédérale atteignait 1.6 cents le litre, ou 7.2 cents le gallon, pour couvrir les frais d'importation de pétrole. En outre, l'Alberta a réduit une 2° fois sa production de 60,000 barils par jour. Selon des sources fédérales, la combinaison de ces augmentations et des taxes de vente fédérale et provinciale se sont traduites par une hausse du prix de détail de quelque 2 cents le litre, ou encore 9 cents le gallon d'essence et de carburant diesel. Cette augmentation frappe même les agriculteurs que le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) se faisait fort d'appuyer l'autre jour lorsqu'un de nos députés parlait d'aider l'agriculture. Il se borne à rester assis passivement. Il n'a pas dit combien les agriculteurs doivent payer pour acheter leur carburant diesel et leurs engrais, mais cela augmente leurs coûts de production et réduit la quantité de nourriture que peut produire notre pays. Le 1er juillet, le prix du pétrole a subi une nouvelle augmentation de \$1 à la tête du puits.

Le très honorable premier ministre (M. Trudeau) et le ministre de l'Énergie, l'honorable Marc Lalonde, ont trompé les Canadiens, leur ont fait des promesses et les ont induits en erreur, d'une façon cynique. Certes, notre essence est encore bon marché par rapport aux prix européens, mais que nous réserve l'avenir? En 1981, nous ne sommes pas plus sur le point d'avoir une politique énergétique cohérente que nous ne l'étions il y a dix ans, en 1971. En fait, nous nous éloignons de cet objectif. Même si les prix sont toujours acceptables, cela pourrait changer du jour au lendemain, à cause du conflit permanent entre Ottawa et les provinces, et tandis qu'ils persistent à nous dire qu'ils veulent nous offrir un prix plus bas, ils ne cessent de l'augmenter.

Cet article du bill . . .

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé. Il peut poursuivre s'il y a consentement unanime de la Chambre.

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur adjoint: Il n'y a pas de consentement unanime.

M. Taylor: Cet article devrait être supprimé.

M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je ne vois pas pourquoi nous devrions écouter des allégations sans aucun fondement comme celles que nous venons d'entendre au cours d'un débat sur le bill C-48 et sur une motion qui vise les dispositions du bill qui régiront la prospection et l'exploitation dans les terres du Canada à l'avenir. Je me suis notamment posé des questions au sujet des termes employés

par le député d'en face quand il a prétendu que le premier ministre (M. Trudeau) et le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) mentaient. Il me semble que ces termes ne sont pas tout à fait parlementaires et cela m'étonne de l'entendre faire de telles déclarations vu son expérience à la Chambre.

Par ailleurs, pour mettre les choses au point, puisque le député semble vouloir se lancer dans une discussion de ce genre, je signale que le gouvernement libéral a pris quatre engagements au sujet de la fixation des prix du pétrole au Canada pendant la dernière campagne électorale. Le parti libéral a promis qu'il n'y aurait pas de taxe d'accise de 18c. le gallon d'essence et que l'augmentation du prix du pétrole à la tête du puits serait inférieure à \$4 en 1980. Il a aussi promis que le coût pour les consommateurs sur une période de quatre ans serait inférieur à ce qu'il aurait été selon le budget conservateur et, enfin, il a promis d'instaurer un barème de prix pondéré établi au Canada qui viserait le pétrole conventionnel, les frais à l'importation et le pétrole des régions neuves et que ces prix ne seraient pas reliés directement aux prix mondiaux.

Le gouvernement libéral a respecté chacune de ces quatre promesses. Nous n'avons pas imposé une taxe d'accise de 18c. sur l'essence. Selon l'accord conclu avec l'Alberta, le prix du pétrole brut à la tête du puits sera de \$41.75 le baril en 1984. Le prix aurait été de \$53.70 en 1984 selon le budget conservateur.

Les prix comparatifs du fuel domestique sont de 46c. en vertu de l'entente avec l'Alberta par rapport à 58c. le litre en 1984. Les prix comparatifs de l'essence sont de 59c. par rapport à 68c. le litre. Les prix comparatifs du gaz naturel sont de \$7.87 par rapport à \$11 les mille pieds cubes en 1984.

En conséquence, grâce à cet accord Canada-Alberta sur une période de quatre ans, la famille moyenne consacrera environ \$550 de moins à l'achat de produits pétroliers qu'elle ne l'aurait fait avec le budget conservateur même si l'on tient compte du crédit d'impôt qu'il proposait d'accorder aux consommateurs d'énergie en fonction de leurs revenus.

Je tiens à signaler, pour la gouverne du député d'en face, que selon l'accord énergétique Canada-Alberta conclu à la fin d'août, d'ici 1984, le baril de pétrole brut, à la raffinerie, coûtera \$52.14 à Toronto. Avec le budget conservateur, il aurait coûté \$58.11 même en prévoyant une hausse modérée du prix mondial.

En 1984, l'essence coûtera à Toronto entre 62c. et 66c. le litre, ce qui tient compte de la variation éventuelle du prix mondial. Avec le budget conservateur l'essence aurait coûté de 73c. à 86c., soit 25 p. 100 de plus, en moyenne.

Pour ce qui est du prix du mazout, en 1984, on prévoit qu'il coûtera à Toronto de 43c. à 46c. le litre. Avec le budget conservateur, il aurait coûté de 48c. à 58c. soit 19 p. 100 de plus, en moyenne.

Enfin, en 1984, le gaz naturel coûtera entre \$7.87 et \$8.41 le millier de pieds cubes. Avec le budget conservateur, il aurait coûté de \$11 à \$13.66 soit, en moyenne, 51 p. 100 de plus. J'ajouterais que le prix du gaz naturel se maintiendra à environ 65 p. 100 du prix canadien du pétrole alors qu'avec le budget conservateur, le rapport aurait été de 85 p. 100 et son prix aurait été relié directement au prix mondial. Je m'étonne